

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] =?UTF-

8?Q?Monsieur_le_Pr=C3=A9sident_de_la_Commission_d=27enqu=C3=AAte=2C_? = AVIS

DÉFAVORABLE AU PROJET ÉOLIEN ST SULPICE LES FEUILL ES

De : Pamela Forshaw <pameladawnforshaw@gmail.com>

Date : 27/12/2021 23:10

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Il est ironique que l'observation numéro 124 de Jérôme Gagneux soit un avis favorable.

Quand Jérôme est propriétaire du terrain des 3 éoliennes pour le Projet LIF.

Il est heureux de recevoir 600€ par mois par turbine pendant 20 ans alors que tout le monde doit en subir les conséquences.

Les conséquences d'une mauvaise santé d'habiter à proximité des éoliennes, comme le prouve la cour d'appel de Toulouse que les éoliennes sont mauvaises pour la santé.

Les conséquences que nos propriétés vont dévaloriser.

Les conséquences que les gens cesseront d'acheter des propriétés dans ce domaine.

Les conséquences que les touristes cesseront de visiter la région.

Les conséquences que les entreprises locales seront affectées de manière dérogatoire.

Les conséquences que la région va subir financièrement.

Les conséquences que nos campagnes seront détruites.

Les conséquences que notre faune rare et précieuse sera détruite.

Les conséquences que notre biodiversité sera détruite.

Les conséquences qui seront négatives pour tout le monde et tout dans ce domaine.....Mais tant que Jérôme Gagneux a ses 600€ par mois par éolienne.....alors ça va ??????

Je ne pense pas.

Ce n'est pas juste, ce n'est pas juste et ce n'est pas équitable qu'une personne puisse en bénéficier financièrement tandis que tout le monde souffre.

Il en est de même pour ce projet de parc éolien à St Sulpice.

C'est exactement le même. Une ou deux personnes peuvent en bénéficier financièrement, mais beaucoup, beaucoup, beaucoup de personnes en souffrent.

Veuillez refuser ce projet, veuillez protéger votre terre, veuillez protéger votre communauté, veuillez protéger votre peuple, veuillez protéger NOTRE avenir.